

**NOTES POUR UNE ALLOCUTION
DE L'HONORABLE NOËL A. KINSELLA,
PRÉSIDENT DU SÉNAT**

GUIDES PARLEMENTAIRES DE 2014

**OTTAWA
LE 6 MAI 2014**

Mesdames et Messieurs,

Je suis heureux de vous accueillir ce matin dans cette salle magnifique, dont tous les Canadiens sont très fiers. Je vous inviterais à contempler la splendeur de ce lieu afin de l'apprécier à sa juste valeur. En votre qualité de guides du Parlement, ce sera bientôt à vous d'attirer l'attention des visiteurs de partout au Canada et du monde entier sur la beauté de cette salle.

À l'intérieur de cette somptueuse pièce au plafond cathédrale, d'énormes chandeliers en bronze noir attirent le regard. Chacun d'entre eux pèse deux tonnes. Ils sont à l'image de l'importance actuelle de ce qui se transige ici, c'est-à-dire les affaires du pays. Vous remarquerez ensuite le plafond à caissons, orné de feuilles d'or, aux symboles qui représentent le Canada, la France, l'Angleterre, l'Écosse, l'Irlande et le pays de Galles.

Tout autour de la pièce se trouvent des griffons, des lions, des loutres et des licornes, un bestiaire fabuleux sculpté en bas-relief sur des panneaux de chêne et des frises en pierre calcaire.

Observer de tels bas-reliefs est un pur ravissement et une invitation au monde de l'imaginaire. Les huit tableaux suspendus aux murs nous ramènent toutefois à la réalité. Exécutés à la demande d'un compatriote néo-brunswickois, Lord Beaverbrook, ils illustrent des scènes de la Première Guerre mondiale et servent à rappeler aux législateurs l'importance d'un gouvernement empreint de sagesse.

Tout cela évoque l'histoire du Canada. J'aimerais vous parler brièvement des origines du Sénat en tant qu'institution et de son rôle. Et pour ceux d'entre vous qui se posent la question, il y aura peut-être un test à la fin.

En 1864, à la Conférence de Québec, les Pères de la Confédération ont jeté les bases de ce qui allait devenir, quelques années plus tard, le Parlement du Canada. Ils se sont inspirés du modèle britannique, qu'ils ont adapté à la réalité canadienne et qu'ils ont doté du pouvoir de légiférer pour que règnent « la paix, l'ordre et le bon gouvernement ».

Le Parlement du Canada est formé de trois éléments : la Couronne; le Sénat, dont les membres sont nommés; et la Chambre des communes, dont les membres sont élus.

Le Sénat compte aujourd'hui 105 membres issus de divers milieux et représentant toutes les provinces et tous les territoires.

Le rôle principal du Sénat consiste à servir de contrepoids pour la gouvernance de notre fédération.

Cette quête constante d'équilibre transparait dans toutes les activités des sénateurs, ainsi que dans les trois principaux rôles de cette institution : son rôle de représentation, son rôle d'enquête et son rôle législatif.

Dans l'exercice de son rôle de représentation, le Sénat est le reflet de la mosaïque régionale et culturelle du Canada. Il représente toutes les régions et les provinces du Canada, et plus de la moitié des sénateurs représentent les régions les moins peuplées du pays. Les trois peuples fondateurs du Canada — les Autochtones, les Anglais et les Français — sont représentés au Sénat, tout comme plusieurs des communautés ethniques de notre pays.

Plus de 30 % des sénateurs sont des femmes, la proportion la plus élevée de toutes les chambres hautes au monde. Ainsi le Sénat compte actuellement 38 sénatrices. La représentation, cependant, ne se limite pas uniquement aux circonscriptions géographiques. Certains sénateurs se font aussi les porte-parole d'autres groupes, par exemple, les anciens combattants, les aînés, les jeunes ou même les prisonniers.

Le deuxième rôle du Sénat est celui de faire enquête. De nombreux sénateurs sont choisis parce qu'ils ont fait preuve de leadership au sein de leur collectivité. Ils mettent à profit leurs vastes connaissances et leur expérience dans leur travail d'examen, de sensibilisation et d'enquête pour connaître l'avis des Canadiens sur une vaste gamme de questions. Une grande partie de leur travail d'enquête s'effectue au sein des comités sénatoriaux.

Souvent désignés comme « le cœur et l'âme du Sénat », les comités attirent l'attention sur les questions sociales, politiques et économiques qui sont importantes pour le Canada et ses citoyens.

Les comités tiennent des audiences pour recueillir toute l'information sur la question à l'étude et convoquent ministres, fonctionnaires, spécialistes, organisations et particuliers pour leur poser des questions qui ne sont pas toujours faciles. Il y a lieu de croire que, concernant des dossiers suscitant la controverse comme l'euthanasie et le suicide assisté, les sénateurs nommés jouissent d'une plus grande marge de manœuvre pour en examiner tous les aspects et tous les points de vue ou y sont peut-être plus disposés que les députés élus de la Chambre des communes.

Ce qui nous amène au troisième rôle du Sénat : son rôle législatif.

Reconnaissant que tout système doit disposer de mécanismes de contrôle et de contrepoids, la Constitution du Canada prévoit que les projets de loi doivent être adoptés séparément par le Sénat et par la Chambre des communes. Cette structure bicamérale fait en sorte que les lois ne sont pas adoptées en vitesse et que les diverses parties ont l'occasion de s'exprimer. Il en résulte habituellement des lois plus efficaces et plus durables. En outre, et c'est un facteur non négligeable, le Sénat peut souvent consacrer plus de temps aux études et aller plus en profondeur.

Dans les faits, le Sénat examine et parfois corrige et améliore les mesures proposées par la Chambre des communes, jouant ainsi son rôle de « chambre de second examen objectif », pour citer sir John A. Macdonald.

À noter que le Sénat peut également proposer des modifications des lois en présentant et en adoptant des projets de loi, tout comme le fait la Chambre des communes. Il ne peut pas, cependant, présenter des projets de loi de finances. Bien entendu, la Chambre des communes doit aussi adopter le projet de loi avant que celui-ci acquière force de loi.

J'aimerais maintenant dire quelques mots au sujet de ma fonction de Président du Sénat. Aux termes du *Règlement du Sénat*, le Président maintient l'ordre et le décorum et tranche les rappels au *Règlement*. Ses décisions peuvent faire l'objet d'un appel.

Le Président est aussi appelé à assumer de nombreuses fonctions diplomatiques au pays et à l'étranger. Recevoir des dignitaires en visite, accueillir officiellement des groupes et des associations, représenter à l'occasion le premier ministre ou des ministres fédéraux, tout cela fait partie des fonctions courantes du Président du Sénat. Le Président est également appelé à se déplacer, notamment pour diriger des délégations parlementaires en visite officielle à l'étranger.

Le Sénat réunit un groupe diversifié et talentueux d'hommes et de femmes qui ont excellé dans une foule de disciplines. C'est une institution politique qui reflète le tissu social de notre nation puisqu'elle accueille des femmes, des Autochtones et des représentants des minorités culturelles, une institution dont l'analyse minutieuse, les débats avisés et les commentaires éclairés soutiennent l'organisation politique canadienne.

Quant à moi, je suis extrêmement fier de faire partie de cette assemblée législative riche d'une longue et noble tradition de représentation et d'enquête.

La bonne gouvernance permet à une société de canaliser ses forces pour le bien commun.

Les connaissances et la visibilité que vous acquerrez en étant guides vous permettront de mieux comprendre et de mieux apprécier notre pays. Elles favorisent aussi la participation à la vie communautaire, le leadership et la citoyenneté.

C'est pourquoi des programmes tels que le programme des guides parlementaires sont si importants. Grâce à ce programme, vous pourrez obtenir une expérience pratique, approfondir votre compréhension de l'histoire, de la culture et des institutions gouvernementales et ainsi devenir des citoyens informés plus aptes à participer aux affaires du Canada.

J'espère que vous profiterez bien du temps passé sur la Colline du Parlement alors que vous ferez revivre notre histoire à tous les visiteurs.